



Commande rejetée prix non conforme

Par **kine**, le **04/09/2008** à **14:35**

bonjour

j'ai commandé un téléviseur sur internet à 1299 € le 29/06/2008 avec 1 délai de 3 semaines. Aujourd'hui la redoute me rappelle en me disant qu'il y avait eu une erreur sur le prix (prix catalogue 1750 €).il me propose un bon d'achat de la diiférence,que j'ai refusé.

Quels sont mes droits ?

merci